



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la
rémunération
Bureau de gestion des personnels contractuels
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de mobilité
SG/SRH/SDCAR/2020-642
21/10/2020

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 9

Objet : Appel à candidatures pour 84 postes frontaliers dans le cadre du BREXIT

A la suite du référendum organisé le 23 juin 2016, le Royaume-Uni a notifié au Conseil européen le 30 mars 2017 son intention de se retirer de l'Union européenne (UE), déclenchant formellement l'application de l'article 50 du traité sur l'Union européenne, et a ainsi engagé la procédure de retrait (« Brexit »).

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne signifie que des contrôles sanitaires et phytosanitaires pourraient être établis aux frontières lors de l'importation d'animaux, de végétaux, de produits animaux, de produits végétaux et d'autres biens depuis le Royaume-Uni dans des postes de contrôle frontaliers agréés.

Aussi, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation doit renforcer les postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la Direction générale de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que sont publiés 84 postes au sein des 3 SIVEP (60 en Haut de France, 20 en Normandie, 4 en Bretagne) dont les fiches de poste sont jointes à la présente note de service.

Les postes ouverts dans le cadre de la présente note de service, sont à pourvoir au **1^{er} janvier 2021**.

Il est à noter que les agents bénéficieront d'une formation obligatoire de 2 mois, dispensée conjointement par l'INFOMA et l'ENSV (sauf pour les agents ayant bénéficié de cette formation)

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Poste vacant
Date limite de candidature : 12/11/2020

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham

- 3 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 12/11/2020
- 4 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Postes vacants
Date limite de candidature : 12/11/2020

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe

- 2 postes de vétérinaire aux frontières
Postes vacants
Date limite de candidature : 12/11/2020
- 4 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)
Postes vacants
Date limite de candidature : 12/11/2020

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher

- 3 postes de vétérinaire aux frontières

Postes vacants

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 3 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)

Postes vacants

Date limite de candidature : 12/11/2020

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Calais-port et Calais Eurotunnel

- 1 poste de technicien.ne informatique

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 1 poste de secrétaire gestionnaire logistique

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 1 poste Chef.fe d'unité vétérinaire

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 5 postes d'inspecteur.trice vétérinaire

Postes vacants

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 7 postes d'inspecteurs aux frontières (catégorie A)

Postes vacants

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 19 postes d'inspecteurs aux frontières (catégorie B)

Postes vacants

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 1 poste d'assistant.e planificateur

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 1 poste de secrétaire technique

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) BOULOGNE-SUR-MER

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie A)

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 6 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)

Postes vacants

Date limite de candidature : 12/11/2020

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de DUNKERQUE

- 6 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie A)

Postes vacants

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 10 postes d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)

Postes vacants

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 1 poste d'assistant.e planificateur

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de SAINT MALO

- 1 poste de vétérinaire aux frontières

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de ROSCOFF

- 1 poste de vétérinaire aux frontières

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 1 poste de chef.fe du poste frontalier (catégorie A)

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

- 1 poste d'inspecteur.trice aux frontières (catégorie B)

Poste vacant

Date limite de candidature : 12/11/2020

*Pour le ministre, et par
délégation,*

Le chef de service
des ressources humaines

Xavier MAIRE

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Cherbourg,
N° de poste ODISSEE : A6R1400090

Inspecteur.trice aux frontières bxt

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL Le PCF de Cherbourg fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.		
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.		
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé </td> <td style="width: 50%;"> Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail </td> </tr> </table>	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail		
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de OUISTREHAM,
N° ODISSEE : A6R1400091

Vétérinaire aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	4
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.</p> <p>Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jour férié.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide exigé</p>
	<p>Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistréham,
N° ODISSEE : A6R1400097

Vétérinaire aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	4
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.</p> <p>Le PCF de Ouistréham fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide exigé</p>
	<p>Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de OUISTREHAM,
N° ODISSEE : A6R1400091

Vétérinaire aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	4
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.</p> <p>Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.</p> <p>La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.</p> <p>Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p> <p>Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés.</p> <p>Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jour férié.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé</p> <p>Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1)</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B valide exigé</p>
	<p>Aptitude au travail de nuit</p> <p>Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision</p> <p>Grande disponibilité</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie</p> <p>Anticipation des difficultés et d'alerte</p> <p>Autonomie</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent :</p> <p>Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
N° de poste ODISSEE : A6R1400096

Inspecteur.trice aux frontières bxt

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL Le PCF de Ouistreham fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé
	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
N° de poste ODISSEE : A6R1400106

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL</p> <p>Le PCF de Ouistreham fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.</p> <p>La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.</p> <p>Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p> <p>Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.</p> <p>Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances microbiologie et biologie</p> <p>Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise de la langue française parlée et écrite</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise</p> <p>appréciée.</p> <p>Permis B exigé</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision</p> <p>Grande disponibilité</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie</p> <p>Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie</p> <p>Autonomie dans le travail</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent :</p> <p>Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
N° de poste ODISSEE : A6R1400107

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL Le PCF de Ouistreham fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.		
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.		
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé </td> <td style="width: 50%;"> Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail </td> </tr> </table>	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail		
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
N° de poste ODISSEE : A6R1400108

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL Le PCF de Ouistreham fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.		
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.		
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé </td> <td style="vertical-align: top;"> Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail </td> </tr> </table>	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail		
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de DIEPPE
N° ODISSEE : A6R1400092

Vétérinaire aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	4
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.</p> <p>Le PCF de Dieppe fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide exigé</p>
	<p>Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe,
N° ODISSEE : A6R1400098

Vétérinaire aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	4
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.</p> <p>Le PCF de Dieppe fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.</p> <p>La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.</p> <p>Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p> <p>Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés.</p> <p>Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé</p> <p>Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1)</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B valide exigé</p>
	<p>Aptitude au travail de nuit</p> <p>Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision</p> <p>Grande disponibilité</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie</p> <p>Anticipation des difficultés et d'alerte</p> <p>Autonomie</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent :</p> <p>Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe,
N° de poste ODISSEE : A6R1400101

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL Le PCF de Dieppe fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.		
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés, travail en horaire décalé.		
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé </td> <td style="vertical-align: top;"> Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail </td> </tr> </table>	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail		
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe,
N° de poste ODISSEE : A6R1400102

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL</p> <p>Le PCF de Dieppe fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)* rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.</p> <p>La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.</p> <p>Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p> <p>Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.</p> <p>Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances microbiologie et biologie</p> <p>Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise de la langue française parlée et écrite</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée.</p> <p>Permis B exigé</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision</p> <p>Grande disponibilité</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie</p> <p>Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie</p> <p>Autonomie dans le travail</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent :</p> <p>Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe,
N° de poste ODISSEE : A6R1400103

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL Le PCF de Dieppe fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé
	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Dieppe,
N° de poste ODISSEE : A6R140094

Inspecteur.trice aux frontières bxt

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL</p> <p>Le PCF de Dieppe fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)* rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.</p> <p>La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.</p> <p>Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p> <p>Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.</p> <p>Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours fériés, travail en horaire décalé.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances microbiologie et biologie</p> <p>Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise de la langue française parlée et écrite</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée.</p> <p>Permis B exigé</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision</p> <p>Grande disponibilité</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie</p> <p>Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie</p> <p>Autonomie dans le travail</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent :</p> <p>Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de GONFREVILLE L'ORCHER
N° ODISSEE : A6R140093

Vétérinaire aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	4
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.</p> <p>Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.</p> <p>La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.</p> <p>Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p> <p>Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés.</p> <p>Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé</p> <p>Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1)</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B valide exigé</p>
	<p>Aptitude au travail de nuit</p> <p>Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision</p> <p>Grande disponibilité</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie</p> <p>Anticipation des difficultés et d'alerte</p> <p>Autonomie</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent :</p> <p>Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de GONFREVILLE L'ORCHER
N° ODISSEE : A6R1400099

Vétérinaire aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	4
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.</p> <p>Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide exigé</p>
	<p>Aptitude au travail de nuit Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de GONFREVILLE L'ORCHER
N° ODISSEE : A6R1400100

Vétérinaire aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	4
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL.</p> <p>Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Travail en horaires décalés. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite (niveau B1) Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B valide exigé</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe, prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte Autonomie</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation en indiquant le ou les numéros de publication des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,
N° de poste ODISSEE : A6R1400104

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL Le PCF de Gonfreville fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)* rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.		
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.		
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé </td> <td style="width: 50%;"> Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail </td> </tr> </table>	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail		
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher,
N° de poste ODISSEE : A6R1400105

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21. Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL Le PCF de Gonfreville fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.		
Objectifs du poste	Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine. La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit. Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.		
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé </td> <td style="width: 50%;"> Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail </td> </tr> </table>	Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail		
Personnes à contacter	Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent : Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville
N° de poste ODISSEE : A6R1400095

Inspecteur.trice aux frontières bxt

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/21.</p> <p>Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL</p> <p>Le PCF de Gonfreville (76) fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation du Brexit.</p>
Objectifs du poste	<p>Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.</p> <p>La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.</p>
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire des animaux vivants, des produits et des végétaux soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.</p> <p>Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p> <p>Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale, y compris les week-end et jours fériés, de jour comme de nuit.</p> <p>Cycle horaire de 44h par semaine, travail régulier nuit, week-end et jours férié, travail en horaire décalé.</p>
Champ relationnel du poste	Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances microbiologie et biologie</p> <p>Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise de la langue française parlée et écrite</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée.</p> <p>Permis B exigé</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision</p> <p>Grande disponibilité</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie</p> <p>Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie</p> <p>Autonomie dans le travail</p>
Personnes à contacter	<p>Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les numéros de publications des postes sur lesquels ils postulent :</p> <p>Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr</p>

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3**

**Service Régional de l'Alimentation - Poste frontalier de CALAIS
N°ODISSEE : A6R8000138**

**Poste frontalier de Calais
Technicien.ne informatique - BXT**

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité techniques et économie agricoles	2
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Pour la DRAAF Hauts-de-France l'année 2020 sera fortement marquée par la préparation puis la mise en œuvre du Brexit (sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne). Le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et d'origine animale et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, contrôles dont la nature est un des enjeux de la négociation en cours.
Objectifs du poste	L'organisation et le fonctionnement des Services d'inspection aux frontières (SIVEP) est assuré par le secrétariat général qui pilote l'ensemble des fonctions support de la DRAAF. Assurer auprès des postes frontaliers de Calais et de Dunkerque, en lien avec le pôle informatique de la DRAAF, l'installation des équipements locaux et en garantir le fonctionnement (poste de travail, réseaux de télécommunications, logiciels...) sur les sites de Boulogne, Calais (Port et Tunnel) et Dunkerque.
Description des missions	Assurer le fonctionnement continu des installations des postes d'inspections aux frontières dont les missions de contrôle doivent être assurés 24h/24 Effectuer l'installation initiale des postes de travail, réseaux, serveurs, équipements périphériques et de mobilité,... Mettre à jour ou à niveau des équipements (matériels, composants logiciels infrastructure, applications,...) soit par déplacement sur site, soit en télémaintenance Contrôler et auditer la configuration des postes, serveurs locaux de ressources, serveurs départementaux et réseaux locaux Assister et conseiller les utilisateurs en matière de prise en main et de sécurité périphérique (sauvegardes, mots de passe, lutte antivirale) Gérer le parc et contrôler la conformité des équipements avec les référentiels Traiter les dysfonctionnement et les incidents (diagnostic, traitement, suivi) Cette mission est conduite en lien avec le RMSI du siège de la DRAAF à Amiens.
Champ relationnel du poste	Les agents des SIVEP, la MSI de la DRAAF, les partenaires extérieurs, les services centraux du ministère.
Compétences liées au poste	Savoirs
	Architectures des équipements locaux. Normes de sécurité informatique. Techniques et procédures d'installation et de maintenance des équipements locaux.
	Savoir-faire
	Ecouter. Faire preuve de rigueur et de méthode. Travailler en équipe. Diagnostiquer et traiter les dysfonctionnements.
Personnes à contacter	Madame Magali PECQUERY – Directrice régionale adjointe Tél. : 03 22 33 55 00 Mail : magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Monsieur Thierry DUPEUBLE – Directeur régional adjoint Tél. : 03 62 28 40 70 Mail : thierry.dupeuble@agriculture.gouv.fr Madame Isabelle BROSSIER - Secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP Tél. : 06 98 70 21 95 -Mail : isabelle.brossier@agriculture.gouv.fr Madame Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Cheffe de poste SIVEP Calais Tél : 03 21 10 24 14

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3**

**Service Régional de l'Alimentation - Poste frontalier de CALAIS
N°ODISSEE : A6R8000139
Secrétaire gestionnaire logistique - BXT**

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Secrétaire administratif	3
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Pour la DRAAF Hauts-de-France l'année 2020 sera fortement marquée par la préparation puis la mise en œuvre du Brexit (sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne). Le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et d'origine animale et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, contrôles dont la nature est un des enjeux de la négociation en cours.
Objectifs du poste	L'organisation et le fonctionnement des Services d'inspection aux frontières (SIVEP) est assuré par le secrétariat général qui pilote l'ensemble des fonctions support de la DRAAF. -Accueil des opérateurs économiques et gestion de dossiers sur les plans technique et administratif -Appui RH - Appui et organisation logistique : organiser, la gestion des ressources et des moyens logistiques (parc auto, bâtiment, salle de réunion, mobilier et matériels de bureau ...)
Description des missions	Mission logistique : en lien avec le SG Prise en charge des aspects logistiques et des moyens matériels des SIVEP : recensement des moyens, des besoins, réalisation des inventaires et définition des besoins Organisation de la répartition des moyens, leur suivi et leur mise en œuvre Suivi administratif et budgétaire de dossiers En appui au chef de poste et aux adjoints, participation à l'organisation et au fonctionnement des postes de contrôle
Champ relationnel du poste	En interne, dans l'exercice de ses missions, l'agent est l'interlocuteur privilégié des agents des SIVEP, il entretient par ailleurs des relations avec tous les agents des services de la DRAAF -Travail au sein d'une équipe d'inspecteurs du poste frontalier. -Contacts avec les opérateurs économiques, le public et le SG de la DRAAF.
Compétences liées au poste	Savoirs
	Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, navigation internet, logiciels métier savoir s'organiser respecter un délai et anticiper Permis de conduire catégorie B souhaité
	Savoir-faire
	Rigueur et sens de l'organisation Sens du relationnel Réactivité Connaissance en matière d'hygiène et de sécurité Capacité rédactionnelle Diffuser une information
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 – 06 84 46 40 51 Madame Isabelle BROSSIER - Secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP Tél. : 06 98 70 21 95 - Mail : isabelle.brossier@agriculture.gouv.fr Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40 Monsieur Luc Fleureau : luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Chef de poste SIVEP Dunkerque Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de CALAIS TUNNEL - 1 bd de l'Europe
62 231 COQUELLES
A6R8000164

Chef.fe d'unité vétérinaire BXT

N° du poste :	
Catégorie : A2	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	2.2
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 sera fortement marquée par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Coordonner les missions d'inspection de l'unité d'inspection ainsi que l'unité de contrôle sanitaire des aliments pour les animaux d'origine non animale du poste frontalier.
Description des missions	Encadrer une équipe d'inspecteurs vétérinaires. - Assurer l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément notamment aux exigences de l'assurance qualité - Assurer de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du Préfet délégué, de la douane ...
Champ relationnel du poste	SIVEP national à la DGAL, douanes, opérateurs économiques, DDPP, transitaires et exportateurs Les horaires du chef d'unité sont fondés sur un rythme de 38.30 par semaine. Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail des équipes à encadrer sont donc des horaires postés.
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Bonne expérience d'encadrement Aptitude pour le travail en équipe Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Réactivité Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel - 1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles
62100 CALAIS
A6R8000163
Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 sera fortement marquée par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais - Gare Terminal Est
62100 CALAIS
A6R8000165

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 sera fortement marquée par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais - Gare Terminal Est
62100 CALAIS
A6R8000221

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 sera fortement marquée par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 - 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
A6R8000222

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 sera fortement marquée par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
A6R8000223

Inspecteur.trice vétérinaire BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.2
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 sera fortement marquée par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliment pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
 518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
 Poste frontalier de Calais Port de Calais
 Gare Terminal Est
 62100 CALAIS
 A6R8000207

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
A6R8000208

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
A6R8000209

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Savoir-faire
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
A6R8000210

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
A6R8000211

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel
1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles
Inspecteur aux frontières
A6R8000212
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Savoir-faire
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel
1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles
Inspecteur aux frontières
A6R8000213

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
 518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
 Poste frontalier de Calais Port de Calais
 Gare Terminal Est
 62100 CALAIS
 N° ODISSEE : A6R8000172
 Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
N° ODISSEE : A6R8000173
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
N°ODISSEE : A6R8000174
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
N° ODISSEE : A6R8000175
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Savoir-faire
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
 518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
 Poste frontalier de Calais Port de Calais
 Gare Terminal Est
 62100 CALAIS
 N° ODISSEE : A6R8000176
 Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
N° ODISSEE : A6R8000177
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
N° ODISSEE : A6R8000178
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
N° ODISSEE : A6R8000179
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
N°ODISSEE : A6R8000180
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Savoir-faire
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
N° ODISSEE : A6R8000181
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
N° ODISSEE : A6R8000182
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque		
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable </td> <td style="width: 50%;"> Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles </td> </tr> </table>	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles		
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Calais
Gare Terminal Est
62100 CALAIS
Inspecteur aux frontières
N°ODISSEE : A6R8000183
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel
1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles
N° ODISSEE : A6R8000184
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel
1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles
N° ODISSEE : A6R8000185
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel
1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles
N° ODISSEE : A6R8000186
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel
1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles
N° ODISSEE : A6R8000187
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacances de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel
1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles
N° ODISSEE : A6R8000188
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque		
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable </td> <td style="width: 50%;"> Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles </td> </tr> </table>	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles		
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel
1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles
N° ODISSEE : A6R8000189
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel
1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles
N° ODISSEE : A6R8000190
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque		
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable </td> <td style="width: 50%;"> Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles </td> </tr> </table>	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles		
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Site de Calais
1, Boulevard de l'Europe – 62 231 COQUELLE
A6R800224
Assistant.e planificateur BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Attaché d'administration de l'état	4
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 sera fortement marquée par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Elaborer auprès des postes frontaliers de Calais et de Dunkerque, en lien direct avec les chefs de poste et adjoints les plannings des équipes leur suivi et leur ajustement en fonction des événements quotidiens. Gérer les remplacements et prévoir les possibilités d'organisation alternatives Assurer en lien avec la MSI et l'éditeur le rôle de référent de l'outil de planification.
Description des missions	Assurer le fonctionnement continu des équipes d'inspections aux frontières dont les missions de contrôle doivent être assurées 24h/24 et 7jours/7. Effectuer une planification prévisionnelle et suivre son déroulement en l'ajustant au quotidien tout au long de l'année. Contrôler la conformité des plannings des différents intervenants et gérer la communication avec les chefs de poste et adjoints Faire face aux imprévus et être force de proposition pour la direction du SIVEP Analyser les risques et réaliser un reporting régulier
Champ relationnel du poste	Les agents des SIVEP et en particulier les Chefs de poste et Adjoints, la MSI de la DRAAF, le secrétariat général de la DRAAF .
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Capacité à utiliser des logiciels spécifiques pour anticiper les planifications en tenant compte des contraintes. Aptitude à réagir rapidement pour anticiper et adapter les plannings de travail a suivant les circonstances.
	Ecouter. Faire preuve de rigueur et de méthode. Travailler en équipe. Diagnostiquer et traiter les dysfonctionnements. Savoir faire face aux imprévus
Personnes à contacter	Madame Magali PECQUERY – Directrice régionale adjointe Tél. : 03 22 33 55 00 Mail : magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Madame Isabelle BROSSIER - Secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP Tél. : 06 98 70 21 95 Mail : isabelle.brossier@agriculture.gouv.fr Madame Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Cheffe de poste SIVEP Calais Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40 Monsieur Luc Fleureau : luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tel : 06 69 91 95 40

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscién - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Tunnel
1 boulevard de l'Europe 62 231 Coquelles**

N°ODISSEE : A6R8000225

Secrétaire technique BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Secrétaire administratif	3
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 sera fortement marquée par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	L'organisation et le fonctionnement des Services d'inspection aux frontières (SIVEP) est assuré par le secrétariat général qui pilote l'ensemble des fonctions support de la DRAAF. -Accueil des opérateurs économiques et gestion de dossiers sur les plans technique et administratif -Appui organisationnel et RH. En appui au chef de poste et aux adjoints, participation aux requêtes informatiques permettant l'exploitation et la valorisation des données.
Description des missions	Travail au sein d'une équipe d'inspecteurs du poste frontalier. Contacts avec les opérateurs économiques, le public et le SG de la DRAAF.
Champ relationnel du poste	En interne, dans l'exercice de ses missions, l'agent est l'interlocuteur privilégié des agents des SIVEP, il entretient par ailleurs des relations avec tous les agents des services de la DRAAF.
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, navigation internet, logiciels métier Savoir s'organiser
	Rigueur et sens de l'organisation Sens du relationnel Réactivité Connaissance en matière d'hygiène et de sécurité Capacité rédactionnelle Diffuser une information
Personnes à contacter	Madame Magali PECQUERY – Directrice régionale adjointe Tél. : 03 22 33 55 00 Mail : magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Madame Isabelle BROSSIER - Secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP Tél. : 06 98 70 21 95 Mail : isabelle.brossier@agriculture.gouv.fr Madame Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Cheffe de poste SIVEP Calais Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER
Inspecteur aux frontières
A6R8000220
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Savoir-faire
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER
N° ODISSEE : A6R8000201
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Le de Boulogne est spécialisé dans le contrôle de produits issus de la pêche. Le contrôle est effectué, 7jours/7, et les horaires d'ouverture du SIVEP sont prévus entre 5h et 13h. Les temps de travail comprennent donc également des horaires de nuit.
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
 518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
 Poste frontalier de BOULOGNE
 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER
 N° ODISSEE : A6R8000202
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque		
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Le de Boulogne est spécialisé dans le contrôle de produits issus de la pêche. Le contrôle est effectué, 7jours/7, et les horaires d'ouverture du SIVEP sont prévus entre 5h et 13h. Les temps de travail comprennent donc également des horaires de nuit.		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable </td> <td style="width: 50%;"> Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles </td> </tr> </table>	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles		
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER
N° ODISSEE : A6R8000203
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Le de Boulogne est spécialisé dans le contrôle de produits issus de la pêche. Le contrôle est effectué, 7jours/7, et les horaires d'ouverture du SIVEP sont prévus entre 5h et 13h. Les temps de travail comprennent donc également des horaires de nuit.
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER
N° ODISSEE : A6R8000204
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque		
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Le de Boulogne est spécialisé dans le contrôle de produits issus de la pêche. Le contrôle est effectué, 7jours/7, et les horaires d'ouverture du SIVEP sont prévus entre 5h et 13h. Les temps de travail comprennent donc également des horaires de nuit.		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable </td> <td style="width: 50%;"> Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles </td> </tr> </table>	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles		
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de BOULOGNE
105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER
N° ODISSEE : A6R8000205
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Le de Boulogne est spécialisé dans le contrôle de produits issus de la pêche. Le contrôle est effectué, 7jours/7, et les horaires d'ouverture du SIVEP sont prévus entre 5h et 13h. Les temps de travail comprennent donc également des horaires de nuit.
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
 518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
 Poste frontalier de BOULOGNE
 105 rue Constantine 62200 BOULOGNE SUR MER
 N° ODISSEE : A6R8000206
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Le de Boulogne est spécialisé dans le contrôle de produits issus de la pêche. Le contrôle est effectué, 7jours/7, et les horaires d'ouverture du SIVEP sont prévus entre 5h et 13h. Les temps de travail comprennent donc également des horaires de nuit.
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
A6R8000214

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
A6R8000215

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
A6R8000216

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGÉ
A6R800217

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tél : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
A6R8000218

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tél : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
A6R8000219

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement	4.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Il pourra être positionner en chef d'équipe. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Formation vétérinaire ou agronome Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
N° ODISSEE : A6R8000191
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
N° ODISSEE : A6R8000192
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque		
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable </td> <td style="width: 50%;"> Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles </td> </tr> </table>	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles		
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
N° ODISSEE : A6R8000193
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :			
Catégorie : B			
Corps	Groupe RIFSEEP		
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1		
Poste Vacant			
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque		
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.		
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.		
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).		
Compétences liées au poste	Savoirs		
	Savoir-faire		
	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable </td> <td style="vertical-align: top;"> Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles </td> </tr> </table>	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles		
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40		

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fus cien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
N°ODISSEE : A6R8000194
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
 518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
 Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
 Port 5805 Route des Caraïbes
 59279 LOON PLAGE
 N° ODISSEE : A6R8000195
 Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
N° ODISSEE : A6R8000196
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Connaissances du domaine alimentaire</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude pour le travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi.</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Qualités relationnelles</p>
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
N° ODISSEE : A6R8000197
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGÉ
N° ODISSEE : A6R8000198
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGE
N° ODISSEE : A6R8000199
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Poste frontalier de Calais Port de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59279 LOON PLAGÉ
N° ODISSEE : A6R8000200
Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 seront fortement marquées par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de CALAIS, secteur vétérinaire (PIF : les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux). La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et des chefs d'unité compétents, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP Les SIVEP pour le contrôle transmanche sont ouverts 24h/24, 7jours/7, seul le 25 décembre est un jour fermé sur tous les sites, sauf sur celui du tunnel sous la manche. Les horaires de travail sont postés : le temps de travail hebdomadaire sur une durée de 8 jours consécutifs varie entre 24 et 48 heures (2 à 4 vacations de jour et de nuit).
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Connaissances du domaine alimentaire Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable
	Aptitude pour le travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de nuit et week-end en fonction du planning établi. Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Qualités relationnelles
Personnes à contacter	Magali PECQUERY magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Tél : 03 22 33 55 13 Luc FLEUREAU luc.fleureau@agriculture.gouv.fr* Tel : 06 69 91 95 40

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF HAUTS-DE-FRANCE
518 rue Saint Fuscien - CS 90069 - 80094 AMIENS cedex 3
Site de Dunkerque
Port 5805 Route des Caraïbes
59 279 LOON PLAGÉ
localisation au poste frontalier de Dunkerque
A6R8000169
Assistant.e Plannificateur BXT

N° du poste :	
Catégorie : A	
Corps	Groupe RIFSEEP
Attaché d'administration de l'état	4
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La fin de 2020 et l'année 2021 sera fortement marquée par le Brexit, et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants en provenance du RU. Les agents des postes frontaliers sont rattachés à la direction de la DRAAF et sont répartis sur 4 sites : Calais Port, Calais Tunnel, Boulogne et Dunkerque
Objectifs du poste	Elaborer auprès des postes frontaliers de Calais et de Dunkerque, en lien direct avec les chefs de poste et adjoints les plannings des équipes leur suivi et leur ajustement en fonctions des événements quotidiens. Gérer les remplacements et prévoir les possibilités d'organisation alternatives Assurer en lien avec la MSI et l'éditeur le rôle de référent de l'outil de planification.
Description des missions	Assurer le fonctionnement continu des équipes d'inspections aux frontières dont les missions de contrôle doivent être assurées 24h/24 et 7jours/7. Effectuer une planification prévisionnelle et suivre son déroulement en l'ajustant au quotidien tout au long de l'année. Contrôler la conformité des plannings des différents intervenants et gérer la communication avec les chefs de poste et adjoints Faire face aux imprévus et être force de proposition pour la direction du SIVEP Analyser les risques et réaliser un reporting régulier
Champ relationnel du poste	Les agents des SIVEP et en particulier les Chefs de poste et Adjoints, la MSI de la DRAAF, le secrétariat général de la DRAAF .
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	Capacité à utiliser des logiciels spécifiques pour anticiper les planifications en tenant compte des contraintes. Aptitude à réagir rapidement pour anticiper et adapter les plannings de travail a suivant les circonstances.
	Ecouter. Faire preuve de rigueur et de méthode. Travailler en équipe. Diagnostiquer et traiter les dysfonctionnements. Savoir faire face aux imprévus
Personnes à contacter	Madame Magali PECQUERY – Directrice régionale adjointe Tél. : 03 22 33 55 00 Mail : magali.pecquery@agriculture.gouv.fr Madame Isabelle BROSSIER - Secrétaire générale déléguée auprès des SIVEP Tél. : 06 98 70 21 95 Mail : isabelle.brossier@agriculture.gouv.fr Madame Laurine BOUTEILLER laurine.bouteiller@agriculture.gouv.fr Tél : 03 21 10 24 14 – 06 40 64 35 40 Monsieur Luc Fleureau : luc.fleureau@agriculture.gouv.fr Tel : 06 69 91 95 40

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations d'Ille-et-Vilaine
SIVEP de St Malo**

**Inspecteur aux frontières, domaine vétérinaire
Vétérinaire**

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Vétérinaire inspecteur non titulaire	NA
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Au 01/01/21, le BREXIT entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Unie et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le poste frontalier de St Malo qui fait partie du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) service à compétence nationale rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) en charge des contrôles à l'importation.
Objectifs du poste	Inspections dans le poste d'inspection frontalier de St Malo, secteur vétérinaire (PIF). Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les animaux vivants et des produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine. La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
Description des missions	Sous l'autorité du chef du poste frontalier et du chef de l'unité vétérinaire, l'inspecteur sera en charge principalement des inspections physiques et documentaires des animaux vivants et des produits d'origine animale à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliments pour animaux d'origine non animale (PED). Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires. Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP.
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable</p>
	<p>Bonne aptitude pour le travail en équipe Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end en fonction du planning établi Sens de l'organisation, rigueur, Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie dans le travail</p>
Personnes à contacter	<p>Gilles FIEVRE, Directeur-Adjoint à la DDCSPP 35 Tél : 02.99.59.89.11 - Mail : ddcsp@ille-et-vilaine.gouv.fr Florence ROUYEZ, Responsable au SIVEP de St Malo Tél : 02.99.40.50.34 - florence.rouyez@ille-et-vilaine.gouv.fr Sylvie PIEL, Secrétaire générale à la DDCSPP 35 Tél : 02.99.59.96.82 - sylvie.piel@ille-et-vilaine.gouv.fr</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction départementale de la protection des populations du FINISTERE
Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP) de Roscoff
Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF
N°ODISSEE : A6D2900176

Vétérinaire officiel aux frontières

N° du poste :	
Catégorie : A1	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	3.1
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.</p>
Objectifs du poste	<p>La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; - secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, le vétérinaire officiel sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste. Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end</p>
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude au travail en équipe Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse Bonne qualité relationnelle Autonomie</p>
Personnes à contacter	Guillaume CAROFF, directeur adjoint de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 ddpp@finistere.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction départementale de la protection des populations du FINISTERE
Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP) de Roscoff
Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF
N°ODISSEE : A6D2900177

Chef.fe du poste frontalier

N° du poste :	
Catégorie : A2	
Corps	Groupe RIFSEEP
Inspecteur de santé publique vétérinaire	2.2
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.</p>
Objectifs du poste	<p>Le chef du poste frontalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coordonne et manage les missions d'inspection du poste frontalier de Roscoff (4 à 8 agents) - Réalise des inspections : <ul style="list-style-type: none"> * secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; * secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
Description des missions	<p>Encadre une équipe d'inspecteurs et de vétérinaires composée de 4 à 8 personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assure la gestion des ressources humaines, la gestion administrative et budgétaire de proximité du poste frontalier en lien avec la DDPP ; - Assure l'application des réglementations et des méthodes d'inspection, conformément à la législation de l'UE et nationale et notamment aux exigences de l'assurance qualité ; - Assure de façon rigoureuse et efficace l'insertion des actions d'inspection dans l'environnement administratif et économique des opérateurs, en travaillant en relation avec les services du préfet délégué, la Douane,... - Veille à la bonne gestion des décisions administratives et des dossiers contentieux. - Participe aux travaux de concertation nationale du SIVEP - Réalise des inspections domaine PIF, PED et PEC. <p>Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end.</p>
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Diplôme vétérinaire exigé Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée Permis B indispensable</p>
	<p>Capacité d'encadrement et d'animation d'équipe Sens des responsabilités, capacité de jugement et de décision Adaptabilité à des types d'inspection différentes Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end Sens de l'organisation, rigueur</p>
Personnes à contacter	Guillaume CAROFF, directeur adjoint de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 ddpp@finistere.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction départementale de la protection des populations du FINISTERE
Service frontalier d'inspection vétérinaire et phytosanitaire (SIVEP) de Roscoff
Port de Roscoff-Bloscon - 29680 ROSCOFF
N°ODISSEE : A6D2900175

Inspecteur.trice aux frontières, domaine vétérinaire

N° du poste :	
Catégorie : B	
Corps	Groupe RIFSEEP
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Technicien : spécialité techniques et économie agricoles	2
Poste Vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Selon les résultats des négociations, le Brexit entraînera au 1/01/21 le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Dans ce contexte est créé le SIVEP de Roscoff qui est rattaché au SIVEP national rattaché à la DGAL en charge des contrôles à l'importation. Les agents du SIVEP de Roscoff sont affectés à DDPP au sein d'un service comprenant le SIVEP de Brest.</p>
Objectifs du poste	<p>La mission du SIVEP est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales, végétales et assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - secteur vétérinaire (PIF : contrôles à l'importation concernant les denrées d'origine animale, animaux vivants et produits d'origine animale non destinés à l'alimentation humaine, et PED : aliments pour animaux d'origine non animale) ; - secteur phytosanitaire (PEC : végétaux et produits végétaux).
Description des missions	<p>Sous l'autorité du chef du poste frontalier, l'inspecteur sera en charge des inspections physiques et documentaires des animaux vivants, des produits d'origine animale, des végétaux ou des produits végétaux à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants. Il pourra être également en charge d'inspections d'aliments pour animaux d'origine non animale (PED) Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.</p> <p>L'inspecteur pourra se spécialiser dans un type d'inspection mais devra rester polyvalent.</p> <p>Des formations sont proposées, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.</p> <p>Conditions particulières d'exercice : disponibilité pour les permanences de soirée et week-end</p>
Champ relationnel du poste	SRAL, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, DDPP
Compétences liées au poste	Savoirs
	Savoir-faire
	<p>Formation vétérinaire ou agronome</p> <p>Connaissances juridiques dans le domaine vétérinaire</p> <p>Maîtrise des outils informatiques</p> <p>Bonne pratique de la langue anglaise appréciée</p> <p>Permis B indispensable</p>
	<p>Aptitude au travail en équipe</p> <p>Adaptabilité à des types d'inspection différentes</p> <p>Disponibilité pour les permanences de soirée et week-end</p> <p>Sens de l'organisation, rigueur</p> <p>Qualités d'analyse</p> <p>Bonne qualité relationnelle</p> <p>Autonomie</p>
Personnes à contacter	Guillaume CAROFF, directeur adjoint de la DDPP du Finistère au 02.98.64.36.36 ddpp@finistere.gouv.fr